



Retour sur la rencontre Mellifor du 23/02/2022

La 4^{ème} rencontre Mellifor s'est tenue en Vendée et a réuni une trentaine de participants, apiculteurs amateurs et professionnels, propriétaires forestiers et professionnels de la filière bois. La rencontre a démarré par un temps d'interconnaissance au siège de la Communauté de communes de Pouzauges pour partager quelques notions sur les filières apicoles et forestières, leurs enjeux communs en particulier face aux dérèglements climatiques, ainsi que sur la prise en compte des pollinisateurs qu'ils soient sauvages ou domestiques dans la gestion forestière.

Le groupe a ensuite visité deux parcelles d'un boisement de la commune de Sèvremont, en compagnie du gestionnaire Jacky Aubineau et de l'apiculteur installé sur la parcelle, Olivier Henry.

La première parcelle est une plantation âgée d'une vingtaine d'années, plutôt singulière puisque plus d'une dizaine d'essences forestières s'y côtoient ! Cette diversité, bénéfique autant pour la résilience de la forêt que pour les pollinisateurs, tient son origine auprès de son gestionnaire. M. Aubineau a en effet, très tôt, cherché à anticiper les effets du le changement climatique en forêt en plantant des mélanges et en introduisant des essences plus méridionales comme le Noisetier de Byzance, noisetier arborescent produisant du pollen en grande quantité, ou encore le Cèdre de l'Atlas.

Par ailleurs, cette parcelle était, lors de la visite, en cours d'éclaircie, une coupe qui vise à prélever certains arbres au profit de leurs voisins, de meilleure qualité ou de plus grande vigueur. Cette opération a été réalisée par débardage par cheval, une technique permettant d'extraire les bois sans tasser les sols. L'opération a été financée par la CC de Pouzauges dans le cadre de sa Charte Forestière car cette coupe n'aurait pas pu être réalisée sans financement (éclaircie de rattrapage de faible surface et produisant principalement du bois énergie et cout supérieur du débardage par cheval). Cette coupe aura un impact positif sur les strates herbacées et arbustives en amenant plus de lumière au sol, et ainsi sur la quantité de fleurs disponibles pour les abeilles.



Débardage d'un bois à cheval. ©Alexandre Stephan



L'importance de ces éclaircies, bénéfiques pour la production sylvicole et mellifère, est souvent trop peu connue. Elles ont aussi leur revers, comme un accès à la parcelle qui peut être momentanément dégradé pour l'apiculteur. Cette rencontre était ainsi l'occasion pour les forestiers présents de mieux comprendre les exigences de l'apiculture en forêt : l'accès facile aux ruchers, la continuité et la diversité de la ressource pour les abeilles... Ces différents points sont repris dans la Charte des bonnes pratiques apicoles et sylvicoles en Pays de la Loire, qui vise à appuyer la mise en relation entre propriétaires et apiculteurs dans les aspects réglementaires et de bonnes pratiques respectives.



Présentation de l'activité de M. Henry, apiculteur. ©Alexandre Stephan

Outre les modalités communes à l'installation de ruchers en forêt, M. Henry a, à cette occasion, partagé sa propre approche de l'apiculture, sédentaire, liée au terroir et se reposant sur la richesse des floraisons du bocage vendéen.

La deuxième parcelle visitée représentait bien les bois typiquement présents sur le Pays de Pouzauges dont la majorité sont composés de châtaigniers, conduits principalement en taillis. Deux types de structure ont pu être comparés : un taillis de châtaignier, visant à produire du bois de chauffage avec des coupes régulières, et des châtaigniers « balivés », c'est-à-dire transformés en futaie qui viseront la production de bois d'œuvre sur le plus long terme. Si les châtaigniers présents étaient en bonne santé et vigoureux, la question du dépérissement observé depuis quelques années lié entre autres à la maladie de l'encre et au changement climatique, est un sujet d'inquiétude. Les apiculteurs ont pu à ce sujet préciser aux forestiers comment les dépérissements (mais aussi la conduite des taillis à rotation courte) diminuaient le potentiel mellifère de cette essence de première importance pour les deux filières.